

Construire et mettre en œuvre un Agenda 21 local

OBJECTIFS:

- Maîtriser les principes et les enjeux du développement durable
- Appréhender les différentes étapes de la construction d'un Agenda 21 local
- Savoir mobiliser les leviers et les acteurs nécessaires à la réalisation des enjeux de son Agenda 21 local

PROGRAMME:

Les enjeux et les principes du développement durable :

- Efficacité économique, équité sociale, et qualité environnementale : les trois piliers du développement durable
- Les principes de précaution, de responsabilité et de participation : des axes incontournables à respecter en amont de la construction de l'agenda 21
- La déclinaison des enjeux et principes du développement durable au niveau local

La définition et la construction d'un Agenda 21 local :

- L'Agenda 21 local, plan d'actions pour un développement durable de son territoire
- La nécessité d'un diagnostic partagé : méthodologie
- La définition des objectifs opérationnels et stratégiques et la méthode d'évaluation

Les acteurs et les leviers à mobiliser pour répondre aux objectifs fixés

- La nécessaire cartographie des acteurs de son territoire
- Les appels à projets, source de financements des actions à réaliser
- Une communication adaptée autour de son Agenda 21 local.

1 journée

Elus locaux, Agents et cadres des collectivités territoriales

CONTACT INSCRIPTION:

M. Gregoire CARON

Directeur développement

inscription@iepp.fr

[Demande de devis](#)